



Le Président

Bureau du Forum d'agglomération du Grand
Genève
GLCT Grand Genève
Présidence du Conseil d'Etat
Case postale 3964
1211 Genève 3

Genève, le 2 avril 2020

Réf : AH/EGG/BF/27032020

Objet : suivi des travaux du Forum d'agglomération

Mesdames, Messieurs, les membres du Bureau,

Par votre courrier en date du 27 janvier dernier, vous avez bien voulu solliciter, par mon intermédiaire, les instances du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève afin de connaître le traitement fait des rapports que vous produisez, suite à une saisine directe ou à une autosaisine de votre part.

A ce jour, il n'a jamais été établi de processus formel de réponse aux travaux que vous menez, au-delà d'un simple accusé de réception. Parfois, par l'intermédiaire des 3 Délégués du GLCT, une réponse orale vous a été apportée mais il est vrai que nous n'avons jamais constitué de procédure officielle de réponse.

Dans cette perspective, je vous propose de fixer un délai de 3 à 6 mois maximum, après réception de votre rapport par l'Assemblée du GLCT, pour qu'une réponse vous soit apportée. Ce délai peut paraître long mais il permet d'appréhender les différents aspects de vos réflexions et de voir comment les intégrer aux politiques publiques transfrontalières. Le Grand Genève est avant tout une aventure partenariale. Ce processus de réponse demande discussion, concertation et réflexion en interne.

Avant même la réception de votre courrier, nous avons déjà engagé la préparation d'éléments de retour pour le rapport « mobilité douce » qui, si vous en êtes d'accord, sera le premier rapport faisant l'objet d'une réponse officielle du GLCT Grand Genève.

Vous avez attiré l'attention du GLCT Grand Genève sur 4 démarches précises. Vous trouverez, ci-après, quelques éléments de suivi pour chacun d'entre eux.

1. Rapport sur la cohésion sociale

Comme vous le savez, la cohésion sociale n'est pas une compétence clairement établie du GLCT Grand Genève. Ce champ de réflexion recouvre différentes attributions (santé, économie, culture...) qui, à l'échelle transfrontalière, sont réparties entre plusieurs instances (CRFG, Conseil du Léman...).

Néanmoins, les élus du Grand Genève ont conscience de l'importance de cette thématique pour le devenir de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, notamment pour maintenir les équilibres au sein de notre territoire. Celle-ci a fait l'objet de plusieurs débats au sein de l'Assemblée et du Bureau.

Votre rapport a permis d'engager la réflexion en interne. Nous avons prévu d'initier une seconde saisine autour du lien entre cohésion sociale et aménagement du territoire. Un texte était en cours de rédaction mais nous avons donné la priorité à la saisine autour du Projet d'agglomération 4 (PA4).

C'est une question ouverte mais est-ce que la cohésion sociale ne doit pas être perçue comme une action transversale qui doit être prise en compte dans chacune de nos réflexions, plutôt qu'un champ



spécifique ? Votre réflexion pourrait très bien se poursuivre au sein de la saisine PA4 (comme vous l'aviez si bien fait dans la génération précédente) comme dans la saisine à venir autour de la stratégie de transition écologique, par exemple.

Pour votre bonne information, le 27 février dernier, l'Assemblée du GLCT Grand Genève a donné mission à Monsieur Gabriel DOUBLET pour initier une réflexion autour de la culture dans le Grand Genève. L'objectif est d'identifier les axes d'actions possibles pour développer cette politique à l'échelle du Grand Genève. La culture est une partie intégrante de la cohésion sociale et nous ne manquerons pas de vous faire part de ces travaux.

2. *Pact'Air*

Comme nous nous étions engagés à le faire, le GLCT a transmis le rapport Pact'Air que vous avez établi, comprenant l'entier de vos recommandations, auprès des administrations pilotes de la démarche. Le Forum d'agglomération était un partenaire sollicité pour émettre un avis, parmi plusieurs dizaines d'autres.

Vos propositions ont été lues, examinées, travaillées par les services concernés et – avec l'ensemble des autres recommandations – synthétisées au sein de la démarche d'ensemble S'agissant de l'importance des messages et de la communication ciblée tels que vous le relevez, je vous confirme qu'un travail actif se poursuit auprès des publics scolaires à travers le déploiement de l'animation Exp'Air.

Par ailleurs, la mise en service de l'application Air2G2 (<https://air2g2.app/>) en fin d'année dernière permet désormais d'informer largement et en temps réel la population du territoire. Son efficacité a été mesurée en début d'année 2020, lors de journées de pic de pollution, durant lesquelles l'application a connu une très forte utilisation: Elle comptait à mi-février plus de 13 000 utilisateurs dans le Grand Genève. Enfin, des réflexions sont également en cours sur des objets spécifiques tels que l'aéroport.

3. *Patrimoine bâti*

La thématique du patrimoine bâti à l'échelle franco-valdo-genevoise ainsi que les problématiques relatives à sa valorisation et/ou protection ne sont pas intégrés dans le programme de travail du Projet de territoire du Grand Genève pour l'année 2020, faute de ressources pour traiter ces sujets.

Nous sommes conscients que c'est un enjeu réel pour l'ensemble des territoires du Grand Genève dans la mesure où la forte croissance urbaine que connaissent les espaces urbains autant que périurbains a un impact important sur l'identité paysagère et historique locale. Le principe de densification des quartiers existants et de manière plus générale de "développement vers l'intérieur", s'il est vecteur de plus grande durabilité dans le fonctionnement de la métropole, a en effet souvent comme corollaire la destruction d'un patrimoine bâti qui contribue à la qualité de vie des habitants, à l'attractivité économique et touristique ainsi qu'à l'unité culturelle de la région.

Pour rappel le Grand Genève a piloté en 2015/2016 une démarche visant à mettre en évidence les enjeux de la valorisation du patrimoine bâti du Grand Genève ainsi qu'identifier des pistes pour mettre en place des actions cohérentes et coordonnées à l'échelle transfrontalière. Parmi les recommandations figurait la réalisation d'un inventaire partagé des structures et objets méritant une préservation ou une valorisation, à l'image de ce que fait déjà le Canton de Genève à son échelle. Bien qu'ayant été initiée dans le cadre de l'appel à projet Interreg, cette démarche n'a jamais été concrétisée pour des questions de moyens financiers.

On constate, par ailleurs, depuis quelques années une sensibilité de plus en plus exacerbée de la population sur ces questions, s'opposant régulièrement à des projets de développement urbain ou d'infrastructure en raison de la destruction d'objets jugés comme symboliques ou faisant partie de l'identité du lieu.

Au-delà des politiques menées à l'échelle des différentes collectivités publiques et des outils propres à leur disposition, afin d'intégrer le patrimoine bâti dans les projets de développement, la mise en place d'une charte transfrontalière permettrait d'aller vers une plus grande cohérence et coordination des actions portées de part et d'autre de la frontière.



4. Mobilisation de la société civile transfrontalière

Votre rapport a bien été transmis aux instances du GLCT Grand Genève. Votre volonté de communiquer davantage auprès de la population du territoire, est partagée par nombre d'élus et, notamment, par les 3 délégués du GLCT.

Si nous voulons bâtir une agglomération transfrontalière, nous devons susciter l'adhésion de la population. C'est dans cette perspective que le Forum a été créé. Je ne peux que soutenir les actions que vous avez menées pour « affirmer davantage » l'existence de votre instance auprès de la population, à l'exemple de votre présence sur Alternatiba Léman, l'an dernier. Je vous encourage à poursuivre dans cette voie.

Depuis 2012, nous avons engagé un certain nombre d'actions en direction des habitants de notre territoire, de la campagne pour le changement de nom jusqu'au maintien de la diffusion de la RTS (sous votre impulsion) dans le périmètre du Grand Genève. Depuis 5 ans, le budget communication a été maintenu à son niveau (hors RTS) et notre présence, notamment au sein des réseaux sociaux, n'a fait que se renforcer. Nous croyons beaucoup à la performance de ces derniers pour toucher la population franco-valdo-genevoise.

Pour que le Grand Genève soit connu de toutes et de tous, nous avons besoin du concours de chacun et notamment du Forum d'agglomération.

Dans votre rapport, vous émettez le souhait de poursuivre votre démarche d'auscultation du Grand Genève, en prenant appui sur les milieux universitaires, notamment. Je suis favorable à cette proposition. Je laisse le soin aux 3 Délégués d'étudier, avec vous, les faisabilités de cette dernière.

Je profite de ce courrier pour vous remercier pour votre implication dans le fonctionnement du Forum d'agglomération et pour la qualité de vos réflexions. Vos rapports sont distribués largement au sein de l'écosystème GLCT, pas seulement au Bureau et à l'Assemblée. Même si les retours demandent à être structurés, et c'est tout l'enjeu de cet échange, vos travaux contribuent à faire évoluer les réflexions au sein de nos instances. Par exemple, j'imagine sans peine que le rapport « mobilité douce » aura un impact certain sur le développement du vélo dans notre bassin de vie transfrontalier. Il est déjà intégré dans les travaux en cours autour de la stratégie vélo et votre intervention, lors de l'Assemblée du 27 février dernier, grandement appréciée, a contribué à sa prise en considération.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Antonio Hodgers
Président

Copie à : Monsieur Antoine BARDE, Monsieur Gérald CRETEGNY, Monsieur Gabriel DOUBLET, délégués du GLCT Grand Genève pour le Forum d'agglomération.

